les mélanges pour la facilité , le la vente.
Votre Commission ne peut méconnaître que des mélanges soient nécessa vires, mais elle pense qu'une quantité plus ; trande de tabacs français daus ces mélange. 5 ne feraient qu'en élever la qualité.
Les planteurs n'ignorent pas , que les moyens de perfection apportés à ans la culture ont considérablement an élioré les tabacs français, et si la Régi. 3 était consultée sur la qualité des tabacs à trangers qui entrent dans ses magasins, journait-elle dire que les tabacs exotiques, ont suivi la même progression? Si nos renseignements sont exacts et nous aux ons lieu de les croire tels, les fournitures qui lui sont faites depuis quelques années et notamment celles de 1876, en tabac 3 étrangers, saraient tout-à fait défactueuses, bien inférieures aux tabacs indigènes et payées cependant à des prix plus élevés, ces fournitures doivent avoir une influence fâcheuse pour la vente de tels produits.
La Régie prétend que les tabacs du Nord sont plus propres à faire des tabacs en poudre, plutôt qu'à la pipe, et que ces derniers sont plus recherches pour l'usage de la consommation.

Si les planteurs étaient consultés sur la manière de cultiver le tabac, ils pourraient dire qu'ils peuvent produire tout aussi facilement des tabacs legers à fumer que des tabacs lourds à priser. Ils savent qu'en semant certaines variétés de tabacs

aussi facilement des tabacs lègers à fumer que des tabacs lourds à priser. Ils savent qu'en semant certaines variétés de tabacs plus lisses, en modifiant le nombre de pieds à l'hectare et la quantité de feuilles sur chaque pied, en employant enfin tels engrais de préférence et en moins grande quantité, ils produiraient facilement des tabacs plus légers et propres à la nine.

la pipe.

La Régie, pour arriver à cette transformation, n'a qu'à le vouloir et ea exprimer le désir, en assurant aux planteurs des prix suffisamment rémunérateurs. Ces essais ont été faits et si les planteurs n'ont pas persévévré dans ce système de culture, c'est qu'ils n'ont pas été accueillis avec faveur par les prix qui leur ont été accurdés.

Par ces considérations, votre Par ces considerations, votre commis-sion se demande pourquoi l'Etat accorde-t-il la préférence dans une si large mesure aux fournitures des tabacs exotiques, alors qu'il est prouvé que ces tabacs sont payés à un prix plus élevé que les pro-duits du sol français pour les qualités équivalentes, sinon supérieures ? N'y aurait-il pas lieu de supposer qu'il existe des attraits et des tendances inté-ressées?

Autrefois l'Etat se procurait des taba Autrefois l'Etat se procurait des tabacs étrangers par le système d'adjudications publ ques. Il a abandonné ce mode d'achat, pour faire ses approvisionnements par l'entremise des consuls. C'est ainsi que nous pouvons constater, dans le rapport de l'honorable M. de Lamberterie, qu'en 1868, pour des marchés s'elevant à 7,674,875 francs 72 cent., un consul a perçu pour commission 36,748 fr. 56 c. indépendamment de son traitement qui était de 40,000 fr.

de 40,000 fr.

Il est incontestable, messieurs, que si la Régie, mieux inspirée, accordait pour mérateurs en rapport avec les sacrifices et los dépenses de main-d'œuvre, de loyer et d'engrais, elle trouverait en France les approvisionnements nécessaires à ses besoins. Elle cesserait en même temps d'être tributaire de l'étranger au profit des nationaux. tionaux.

Savez-vous, messieurs, à quelle somme s'élève la dépense pour la culture d'un hectare de tabac dans notre département? En se reportant à un tableau dresse par notre regretté collègue M. Lecat-Butin, tableau inséré dans nos archives et qui n'a pas été contesté, cette dépense s'élève, en moyenne, à 2,455 fr. défalcation faite des 44 010 d'engrais restaut dans la terre après la récolte.

Si l'on recherche d'un autre côté le prix moyen payé aux planteurs, on constate qu'il est de 2,530 fr. soit un bénéfice de 75 f. par hectare. Ce profit assurément a'est pas bien tentant pour encourager nos planteurs? Et peut-on soutenir que dans ces conditions les prix payés soient suffisants?

Votre commission a été surtout frappée cette anomalie : l'Etat élève de plus en plus ses prix de vente à la consommation, de 1 fr. 60 à 2 fr. 50 le kilogramme pour le tabac de cantine et de 5 à 12 fr. 50 le kilog., pour le tabac de qualités supérieu-

Feuilleton du Journal de Roubeix - 35 -

L'AFFIQUET DE LA MARQUISE

Por M. BARTHELBMY. XXXI

- Eh hieu !... Eh hien ?... dit M. Son. bert, d'une voix enrouée, vous figurez-vous maintenant mes angoisses? Vous figurez-vous tout ce que je dois souffrir quand je songe que ce bonheur si bien merité et dont nous avons eu tant de peine à déblayer le chemin pourrait, juste au moment où il vient d'arriver, se chan-ger tout à coup en quelque effroyable ca-

— Et, ajouta-t-il, en passant la main sur son front, ce n'est pas seulement à propos de madame de Kergoson que je inquiet! Ne remarquez-vous faveur auprès de caim qui nous gouver-nent, surtout depuis cette fatale journée du 137 Je tremble pour ce pauvre général Danican, qui est sous les verrous, et pour tous ces malheureux sectionnaires que, chaque jour, on entasse dans les prisons... A la façon dont on instrut prisons... A la laçon dont on instruit contro eux, il semblerait que Fouquier-Tinville est encore la pour rédiger ces impitoyables requisitoires!... Et puis, comme au temps du Comité du Salut Public, il n'y apartout que des espions et des délateurs. Nos pauvres blessés, ne sont plus en surete. Il faut absolument qu'au chus tât ils soient disséminés chez plus tôt ils soient disséminés chez qu'au plus tôt ils soient disséminés chez les particuliers. Mes collègues de la com-

res, parce que, dit-il, la main-d'œuvre de-vient plus chère. Comment se fait-il qu'il

vient plus chère. Comment se fait-il qu'il n'accorde aux planteurs français que des prix de plus en plus réduits alors qu'il est prouvé que cette main-d'œuvre a aussi augmenté pour la production dans des proportions bien plus considérables?

Cumment se fait-il que les prix qui étaient autrefois de 100 à 110 fr. les 100 k., se trouvent aujourd'hui réduits à 80 fr. les mêmes 100 kil., tandis que les achats en tabacs étrangers s'élèvent à 130 francs, c'est-à-dire avec une différence de 50 francs par 100 kilog.?

Pour mieux apprécier la prétérence que l'Etat accorde aux tabacs étrangers, il sufit de vous en donner une preuve, mâis une preuve éclatante.

une preuve éclatante :
En 1868 la Régie demandait à l'AlsaceLorraine huit millions de kilog, de tabac.
Combian les payait-ells? Elle les payait68 fr. 16 c. les 100 kilog, quand ces tabacs

68 fr. 16 c. les 100 kilog. quand ces tabacs étaient français.

Combien les a-t-elle payés depuis un'ils sont allemands? En 1871, elle les a payés 116 fr. 70 c., et en 1872, 120 fr. 32.

Cette démonstration, messieurs, qui ne peut être contestée, est un enseignement dont la Régie devrait se souvenir, pour encour ager la production indigène en la plaçant dans une situation à pouvoir suivre la consommation qui s'élève chaque jour. Elle était autrefois de onze millions, elle cet aujourd'hui de trente et un millions sans l'Alsace.

(A suvere).

L'ARMÉE ET LA FAMILLE

L'ARMÉE ET LA FAMILLE

Il n'est point de père de famille qui ne
doive souhaiter que son fils, durant le
séjour sous les drapeaux, puisse disposer, pour remplir les moments de la journée qui ne sont point employés au service
militaire, d'un livre, d'un jeu, de moyens
de correspondance dans une salle saine,
convenablement aérés et chauffée, en
dehors des dottoirs, qui ne sont point habitables pendant le jour.

Il n'existe pas non plus de chef de
troupe qui n'apprécie grandement les
avantages que la santé du soldat, le bon
ordre et la discipline ont à retirer de ces
mesures préservatrices. Le désœuvrement
conduit, en effet, à tous les vices, même
à la paresse et à la làcheté. Il faut travaill'er ou jouer à peine de perdre tout ressort

conduit, en enet, a tous les vices, meme à la paresse et à la làcheté. Il faut travaili'er ou jouer à peine de perdre tout ressort
physique et moral.

Depuis la nouvelle organisation de
l'armée, les ministres de la guerre, aidés
par les officiers sous leurs ordres et par
ie con ours de l'initiative privée, ont apporté un zèle tout particulier à fournir
nos jeunes soldats et aux sous-officiers
des moyens de correspondance.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs
des efforts et des succès d'une œuvre spé-

des efforts et des succès d'une œuvre spe ciale qui s'est attachée uniquement à servir ces besoins de l'armée et à n'agin

servir ces besoins de l'armée et à n'agir en toute occasion qu'en parfait accord avec le ministre de la guerre.

Tous les hôpitaux mittes, tous les corps-de-garde de la France et de l'Algérie sont, on le sait, dotés, grâce à cette œuvre, de bibliothèques aussi agréables qu'instructives.

Aniourd'hui, nous avons à parler des corseiles qui se fondent en l'aveur des sous-officiers et des soldats dans les casernes

cercies qui se induent en laveur des sous-officiers et des soldats dans les casernes ou dans les bâtiments militarisés: Une brochure publiée par le comte de Madre retrace, avec une grande clarté, ce qui est à faire pour militariser un bâti-reant et démontre, comment, un carelle a andre retrace, avec une grainte carrie, ce qui est à faire pour militariser un bâtiment et démontre comment un cercle a été fondé à Paris, avec l'appui du ministère de la guerre, dans des bâtiments que l'œuvre avait loués et que le génie a pris le comte de Madre ont une autorité non contestable, puisqu'ils sont les procèsverbaux administratifs, et les règlements qui ont précédé, accompagné ou suivi la fondation à Paris d'un cercle qu'il cite peur exemple.

Partout, dans les villes de garnison, il peut être fait de même. Il n'y faut apporter que beancoup de bonne volonté et de désintéressement, un peu d'argent et une entende, facile à établir, avec le général commandant le corps d'armée de la circonscription.

Nous disons qu'il faut apporter du dé-

commandant le corps d'armée de la con-conscription.

Nous disons qu'il faut apporter du dé-sintéressement personnel et ne voir que le bien à réaliser; car dans les bâtiments militaires aussi bien que dans les caser-nes, les civils n'entrent pas leur à volonté sans le consentement du chef de troupe. Ils sont, quant aux cercles, des pour-voyeurs qui consentent à laisser accom-

mission et moi neus avons déjà pris, à surtout, pour notre cher blessé de la ru-de l'Epée-de-Bois. Ces allées et venue de visiteurs ont du attirer l'attention de la police. Que pensez-vous de son état?
Croyez-vous que, sans inconvénient, on
puisse, dès cette nuit, le transporter
ailleurs?
— Yous savez, répliqua le docteur, que
je n'ai jamais regardé ses blessures comme
dangereuses. Seulement ce long engourdissement de ses facultés intellectuelles

dissement de ses facultés intellectuelles commercait à m'inquiéter. De la toutes ces prescriptions, chaque matin et chaque soir. — Précautions superflues, mon très soir. — Précautions superflues, mon très cher!... J'ai trouvé mon maître! Le bonheur qui s'est enfin décidé à faire son en trée dans cette chambrette !... Je ne veu certainement pas crier au miracle, mais il est de fait que, depuis ce matin, il s'est opéré un tel changement qu'un déplace-ment immédiat ne me paraît pas le moins

du monde à craindre.

— Et l'autre déplacement dont à présent il serait si cruel de ne pas se préoccuper, quand pensez-vous qu'il puisse avoir lieu? Sera-t-il bientôt permis à notre jeune ami de prendre le même chemin que sa fian-

Mais je ne vois pas pourquoi, avant huit jours, il ne serait pas à Jersey, auprès d'elle...

— Alors, avant huit jours, c'est de Jersey que je vous donnerai des nouvelles de la chère colonie...

- Vous partez donc vous aussi ?

- On a bien voulu me réclamer comme un des témoins du mariage. Toute la ca-ravane se mettra en marche le mêmo jour : madame de Vareilles et Gertrude en avant; nous, les hommes, en cas d'a-

plir dans une certaine mesure, par d'autivas que par eux, le bien qu'ils poursuivant. Ils peuvent seulement faire partie c'un comité local qu'i doit être composé des autorités militaires, des autorités civiles et des notables de la cité, et qui appelle les pères de famille à venir en aide par leurs souscriptions à ce mouvement patriotique, auquel est intéressé grandement l'avenir de leurs enfants.

Cependant, cette mission généreuse est acceptée, parce qu'elle est raisonnablement l'avenir de leurs enfants.

Cependant, cette mission généreuse est acceptée, parce qu'elle est raisonnablement la seule qui puisse donner satisfaction aux etigences de la discipline militaire et à un dévouement éclairé. A Lille, dans le département du Nord, où les dévouements et les sacrifices au bien public en connaissent pas de limite, on établit, en ce momènt, un cercle de cette nature, qui va fonctionner avec une grandeur incomparable. A Paris, dans les casernes, l'œuvre va établir plusieurs cercles.

Ces résultats sont excellents. Ils peuvent avoir une portée considérable sur la discipline de la troupe et sur sa valeur.—

Ils ne sont pas moins importants pour l'avenir de nos jeunes soldats dans la vie civile, lorsqu'ils seront libérés du service; car ils auront appris à ne point passer d'heure dans un désœuvrement absolu, à ne point aller à l'aventure chercher quelques délassements trompeurs dans de mauvais lieux.— Ils reviennent au pays avec une santé fortifiée, une intelligence en mouvément, portés à imprimer à tous les actes de leur vie de l'activité, de l'ordre tune constants tenue,—qualités qui fondent les familles nombreuses, les fortures solidas et les carades autient.

les actes de leur vie de l'activité, de l'ordre et une constante tenue, — qualités qui fondent les familles nombreuses, les fortunes solides et les grandes nations.

Rendons justice aux ministres de la guerre, à leurs officiers de tous grades et aux hommes généreux qui prodiguent avec joie dans cette œuvre considérable leurs grands cœurs, de nobles efforts et une intelligence profonde des besoins de notre pays.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Les travaux de la seconde conduite d'eaux de la Lys, de Bousbecques à Tourcoing et Roubaix, s'activent et vont être terminés. Déjà le service des eaux entre Bousbecques et Tourcoing s'effectue : quelques tuyaux restent encore à poser pour que Roubaix recoive à son tour les eaux par cette seconde conduite. On est actuellement occupé à ce travail ; le cordon des tuyaux conducteurs passera, comme il avait été anciennement proposé, par la rue Wibaux, pour se rendre au réservoir central.

Un incendie s'est déclaré, cette nuit vers 11 heures, dans la teinturerie Drossart et Mourmant, Grande-Rue,

unegrande quantité de coton, que le fen a éclaté. Alimenté avos des matières aussi inflammables, l'incendie s'est communiqué rapidement, du séchoir au grenier.

La cloche d'alarme s'est fait entendre immédiatement, les pompiers ayant à leur tête leur commandant, M. Argeliès, se sont portés sur les lieux du sinistre amenant la pompe à vapeur.

Le fonctionnement des pompes ainsi que l'organisation des secours faits avec habileté, promptitude et intelligence eurent bien vite raison des flam-mes. Deux pompes seulement ont manœuvré, et se sont rendues maîtresses de l'incendie en moins de trois quarts d'heures. A minuit tout danger avait

buée à une poutre engagée dans la che-minée établie dans le séchoir, cette minée établie dans le séchoir, cette pièce de bois aurait pris feu sous l'acion de la chaleur ambiante.

Les pertes couvertes par la compagnie d'assurance l'Aigle, sont évaluées à 1500 francs, dont 700 francs pour

lerte, — c'est essentiel, — nous forme-rons l'arrière-garde. Nous serons quatre : notro-fiancé, Nicolas, moi et Ambroise que ces excellents Tourneuf veulent ab-solument envoyer à Jersey pour qu'il ait à s'unir, en leur nom, à tous nos vœux et à toutes nos prières.

- Et l'on vous reverra ici ? Ambroise vensit d'arriver de Jersey. Un soir, pour rentrer chez lui, il avait pris une des ruelles les plus tortueuses et les plus sombres de la Cité. Tout à coup, à la lueur funeste d'un réverbère, il aper-çut presque en face de lui une ombre qui semblait glisser sur le sol et rasait les murs des maisons.

Son regard exercé ne fut pas longtemps chercher qui ce pouvait être.

— Tiens! se dit-il, est-ce que, par ha-sard, nous aurions l'honneur d'être ses voisins?... Mais que diantre a-t-il à se démener ainsi déjà comme un damné? Le sang de ses victimes aurait-il fini par lu monter à la tête? Ou bien s'imagin les voir se dres passage? Ma foi! Potcasion est trop bonne pour la laisser échapper!... Pour-quoi donc n'aurait-il pas, lai aussi à son tour, un petit quart d'heure de jouis-

Se rappelant, toutefois, que sa partici-pation à l'enlèvement de Robert de Bran-ville lui imposait la plus grande réserve, il commença prudemment, avant de bou-ger, par se façonner une espèce de mas-que, rabatrit sur ses joues les large duc, manut sur ser joues les large bords de son chapeau, fit remonter sa cravate au-dessus du menton, et, con-vaincu qu'ainsi grimé, il ue courait au-cun risque de laisser dans l'esprit de qui que ce fut le moindre souvenir pouvant que ce fut le moindre souvenir pouvant servir plus tard à le faire reconnaître, il la peur n'avait pu contenir la hideuse

les détériorations de l'immeuble, et 800 francs pour les cotons détruits. Parmi les nombreuses personnes qui s'étaient portées aux abords de la maison incendice, on remarquait M. le dé-puté Achille Scrépel, MM. Deleporte-Bayart et Léon Allart, adjoints. M. Mornave, commissaire central, et M. Dumeny, commissaire du 3º arrondisétaient aussi sur les lieux du

Les pompiers ont montré, comme à l'ordinaire, un courage à toute épreuve. Nous ne saurions manquer de féliciter vivement ces courageux citoyens, qui mettent à tout instant leur vie en danger pour la sauvegarde de la cité toute entière.

Par décret en date du 13 décembre 1876, M. Dansette (Gustave-Joseph, capitaine adjudant-major, attaché à la division de dragons du 1er régiment territorial de cavalerie, a été nommé au grade de capitaine commandant le 1° escadron de chasseurs du même régi-ment, en remplacement de M. Bergerault, mis à la suite pour être employé dans le service d'état-major.

Samedi 23 décembre, à sept heure et demie du matin, dans la chapelle du Grand-Séminaire, à Cambrai, Sa Gran deur Mgr Monnier, évêque de Lydda, conféré les Ordres sacrés à trois prêtres, trente-quatre diacres, neuf sousdiacres et quatorze minorés.

M. l'abbé Vincent, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Croix.
M. l'abbé Verstraet, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Linselles.

M. l'abbé Leroy, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Merville.

On nous demande de donner les allocations accordées par le jury pour le che-min de fer de Somain à Tourcoing. Les

ĺ	Noms des expropriés	ropriés Surfaces		Offres		-Allocations						
ı	JB. Mortreux, p.	Oa.	19	7	60	15	20					
Į	Wauquier, prop.		66	26	40	52	80					
ı	Cerisier, propriét.	4	20	210	>	336	3					
ı	Genech(les pauvr.de)	18	58	1486	40	3013	3					
ı	Mortreux-Ras, pr.	9	73	778	40	1614	>					
Į	Duriez, propriétaire.	3	78	302	40	750	>					
ı	JB.et Eugène Vau-											
į	bant, propriétaires.	5	36	428	.80	700	3					
ı	Carpentier, fermier.	16	12	2	3	400	30					
١	Mortreux-Bomart,p.	2	19	109	50	175	. 1					
1	Les pauvres de Co-											
ŀ	brieux.		06	. 540	40	897	60					
į	Manche, fermier.	6	32	1		120	3					
Į	Carpentier, fermier.	3	74	- 1		70	2					
ı	Grulois, fermier	7	76	4		450)					
۱	Deroubaix, fermier	.3	49	1		70	*					
ı	Bleuzet, propriét.	5	02 .	401	60	800	1					
Į	Wanguier propr.	4	99	399	20	800	1					
ĕ	Dehaut-Bomart, pr.	4	20	336	3	670	3					
ı		CYSOING.										
ŀ	Hennebel, propr.		84	535		1281	85					
ł	Bomart-Delcourt, p.	12	02	996		2912	1					
i	Wasier, propr.		32	1212	40	5000	3					
į	Delobel-Dengremont,											
ı	propriétaire.		16	1		308	10					
	Duthilleul, propr.		3	3		510	2					
k	Delourme, cons.pr.,		57	1940	40	9000	1					
ı	Décatoire, propr.,		99	1112	80	2400	3					
ı	V.Bourdondhuy,pr.		94	75		450	10					
ı	Comme de Cysoing,		69	37	60	100	3					
ı	Damide-Lepeuple, pr		66	233		700	3					
l	V. L. Ballenghien, p.	21	13	2535	60	5800	3					
	Ve Parent prop			660		4900						

v° Parent, prop.,	0	03	009		1200	20
Roger, propr.,	5	50	385		900	3
В	OUV	INE	S			
Demarescaux-Def-						
fontaine, propr.,	23	75	1900		3000	
Duthilleul,	1	02	81	60	120	3
A	NST	AIN	G-			
Denoulet, fermier,	11	34	1	-	136	3
Bomart, fermier,	7	79	4	>	93	50
Comme d'Anstaing,	57	37	4002	80	7000	
Delrue, fermier,	10	54	4	D	127	
Lambert-Serrurier	2	93	1		35	3
De Bois le Comte, pr.	., 9	50	760		950	30
V. Delrue, propr.,	7	98	816		1500	
Serrurier-Fourmes-						
traux,	0	80	64	, >	96	3

traversa la rue, sans faire plus de brui que si elle eut été matelassée.

- Et bon soir, père Caracalla! s'é-cria-t-il en frappant familièrement sur le nage qu'il venait d'acco

caracalla — car c'était bien lui en ef-fet — se mit à trembler de tous ses mem-

Il savait bien que, de jour en jour, or en revenait, dans les plus hautes régions du pouvoir, aux idées du meilleur temps des sane-culottes, mais il n'était pas du tout sur que les vieux souvenirs de la Conciergérie, — en ce qui le concernait notamment. — fussent encore devenus notamment, — fussent encore devenus des titres à la faveur des thermidoriens. Il ne pouvait songer aux persécutions diri-gées contre son véritable chef Gornas sans

avoir le frisson.

Il comprit cependant qu'il fallait absolument payer d'audace.

— Au large, mauvais drôle! balbutiatil d'une voix étranglée qu'il s'efforça de rendre terrible, on n'insulte pas les honnètes citoyens!...

pavé le bout ferre de sa grosse canne. Il en fallait un peu plus pour intimider le digne fils de Guillaume.

— Eh quoi! père Caracalla, r tu ne reconnais pas le confident de tes peines de cœur, ton jeune ami Coclès? Lui qui comptait si bien sur tes félicitations les plus tendres ! Regarde ! il a retrouvé son œil !... Et puis, ajouta-t-il d'um air mystérieux, il avait à te don-ner une si bonne nouvelle! Tu sais, ce cher Brutus, que tu avais si affectueusement logé dans la cour Saint-Vincent-

694 40 d'Anstaing, 1 32
Thiefiry, prop., 4 67
Houzé-Delerue,pr., 8 84
Delrue-Ganichet,pr., 5 01
Aug. Decarne, pr., 3 93
Delannoy, 5 36
Strakmains,pépinié., 5 36 TRESSIN 926 10 512 10 Mouveaux-Grulois pr. 3 78 10 29 926 10 1100 6 18 512 10 800 6 18 2 100 12 17 1338 70 1700 Delannoy, id. Mahy, id. Desbouvry, ferm. Marchand, prop. Commune d'Ascq, 57 61 V°Delerue et Pottier 10 38 Pottier, fermier, 22 47 Mas, prop., 19 94 726 60 1500 2 • 350 1994 • 12400 HEM 40 27 4027 > 3500 LYS-LEZ-LANNGY » 95 118 75 3000 > 11 1 > 700 ROUBAIX Roubaix, prop. 1 16 69 2917 > 58345 V° Melin de Cor-59 78 4 > 29890 boyer, prop. Cardon de Garsi-1 22 89 13847 90 30722 50 signies, prop. es pauvres de Roubaix, prop. WATTRELOS
Lepers, prop. 43 28 4328 > 2500
Delannoy, fermier 13 28 4 > 300
Leclément de StMarcq, prop.

On a retiré du canal, près de Gri-monpont, le cadavre d'un homme

39 17 5655 25 9792 50

Le froid a commencé à devenir plus vif, avant-hier. Il en est résulté pour une citoyenne du hameau du Touquet qui est très-nerveuse, un malaise gé néral, Qu'y faire? se couvrir, se vêtir plus chaudement donc! C'est ce que notre petite dame fit

seulement, il y eut méprise, elle s'em-mitouffla dans un châle qui n'était pas sa propriété. Ce châle appartenait à une épicière de la rue de la Guiaguette. Cette dernière fit une plainte à la police, et la citoyenne du Touquet rendit le châle en se plaignant de la température.

procès-verbal a été dressé pour clore l'incident.

Autre vol; cette fois, c'est la passion

du luxe qui en est l'instigatrice :

Une paire de boucles d'oreilles miroitaient si bien, sur le cou d'une de
ses compagnes d'atelier, que, mademoiselle V.... jeune piqurière, d'une selle V.... jeune piqurière, d'une vingtaine d'années, en fut fascinée, et chercha tous les moyens possibles pour se les procurer. Les escamoter aux oreilles, n'était pas chese facile, il faut être d'une vraie force en pickpockettisme pour se livrer à de tels hasards. Il valait mieux attendre un événement qui vint seconder fortuitement son dessein. C'est ce que fit mademoiselle V.... elle patienta

Hier, l'occasion désirée était venue Les pendants avaient été déposés, dans l'écrin ; l'enlèvement présentait alors beaucoup moins de difficultés qu'aux oreilles. La pigurière n'hésita plus, et l'écrin passa dans sa poche après une perquisition clandestine au domicile de

Seulement la chose s'ébruita, et mademoiselle V..., a rendu les boucles d'oreilles, en recevant un procès-ver bal. O déception !

colère. A quoi bon me parler de lui? L'in coters. A quoi boli me parier de lui l'Im fame aristocrate!... Me l'avoir ravic.. pour toujours!... Oh! si je pouvais le faire revivre... le torturer de nouveau! — Donne-toi donc ce plaisir, mon dou. Caracalla... si toutefois tu peux le rattra-Le ci-devant gardien haussa les épau

les.

— Dis-moi, lui demanda Ambroise, to souviens-tu de ce vieux refrain qu'avec tant d'âme, toi et moi, nous répétions au pied de cette tour Saint-Vincent-Bel-Air. le soir du 9 thermidor :

Amis peuvent veni !... Titi carabi Toto carabo Compère Guilleri Te lairont-ils Te lairont-ils Te lairont-ils mouri?

Eh bien! les amis sont venus!... Ils n'on pas laissé mourir le cher Brutus.., qui se

porte à merveille. — Tu mens, traître! hurla le vieux sans-culotte.

Je mens! riposta Ambroise, en fai sant un vigoureux écart pour éviter la pointe du poignard dont le misérable cherchait à le frapper... Al ! tu dis que je mens! répéta-bil. Demande-le donc à on estimable ami et protecteur, le seno don Pablo, autrement dit Robert de Bran ville!...Oui, quand tu lui ménageras de nouveau quelque gracieuse entrevue rue du Faubourg-du-Roule... tu sais bien... dans cet enfoncement où s'ouvre une certaine porte cochère, demande lui s'il n'est pas vrai que, tout récemment, il a eu le plaisir de le revoir! Un moment Caracalla eut peur de nou-

Ces allusions si précises à des partici

On a arrêté dans la journée d'hier, une demi-douzaine de jeunes individus dont le plus âgé n'avait pas quatorze ans. Ces garçons étaient organisés en société mendiante. Le soir, réunis au siège de ladite société, un estaminet quelconque, ils se partageaient les bénéfices, et faisaient ripaille en pique-

La police s'est conduite envers ces petits bonshommes, comme il sonve-

Un domestique de ferme, J.-B. Desmettre, agé de 24 ans, a été arrêté, hier, par la police de sureté. Desmettre, expulsé de France en janvier 1874, était reven i dans nos en virons, savourer les délices de la terre étrangère qu'il au sol natal. C'est dans une ferme d'Hem qu'il s'était établi sans in-quiétude, quand la police vint l'y dé-couvrir, hier, comme nous l'ayons

Il va falloir reprendre la route du pays, quand même.

Le froid se fait enfin quelque peu sentir. Pour montrer qu'il était certainement là, l'hiver a secoué, lundi, sa tête poudrée, et la neige est tombée, vers deux heures pendant un court in-tervalle, en petits flocons presque im-

perceptibles.

Noël sans neige eut été une anoma-lie, l'hiver est une saison pratique.

Nous lisons dans le Courrier de l'Escaut:

« La ville est pleine, depuis vendredi matin, du récit d'un affreux suicide, chacun le colporte de bouche en bouche, mais jusqu'ici aucun renseigns-ment officiel n'a été transmis à la police.

» Une mère de famille, femme du » One mere de lamine, lemme du concierge d'un établissement pu-» blic de Tournai, et ayant quitté le » domicile conjugal depuis quelques » semaines, aurait été trouvée noyée à Tourcoing avec ses deux enfants, qu'elle avait emmenés avec elle. »

Nous sommes en mesure d'affirmer que ces bruits ne sont aucunement fondés et qu'aucun suicide de ce genre ne s'est produit à Tourcoing ni dans ses environs.

Un individu se présentait, hier soir, au bureau de police de Tourcoing, sol-licitant un logement pour la nuit. Ques-tionné sur son identité, il donna les informations suivantes:

Après avoir donné son nom D..., il se dit natif d'Angoulème. et arrivant en droite ligne de Philadelphie, où il était employé au déballage des marchandises de l'Exposition. Cet homme, n'ayant ni argent ni papiers et ne pou-vant justifier de son identité, a été mis en prison à la disposition de M. le Pro-cureur de la République.

L'AFFRANCHISSEMENT DES CARTES DE VISITE. — Nous croyons utile de renouveler ici pour nos lecteurs la recette époque l'administration des pos-tes de déposer les carres de visite à expédier trois ou quatre jours avant le 1° janvier.

Les carles de visite peuvent être im-primées ou manuscrités! l'expédition peut en être faite à prix réduit moyen-nant un affranchissement préalable,

Sous bandes, taxe 2 centimes par carte ou paquet de cartes du poids de 5 grammes et au-dessous;

larités qu'il crayait être le seul à con-naître l'avaient frappé de stupeur. L'horrible homme ne croyait pas en Dieu — qui pourrait s'en étonner? — mais il croyait terriblement au Diable. Il se demanda donc, tout tremblant, s'il n'avait pas devant lui le diable en j

Mais presque aussitôt la rage reprit le Mais presque aussitor la rage dessus; il écumait; il ne cessait de répéter à l'adresse du jeune Tourneuf les mots de traître et d'aristocrate. Il était haletant il brandissait son poignard.

Le jeune Tournenf, peu ému de tout ce de l'adresse de l'austresse de l'austre d

bruit, ne daigna pas même regarder l'au-tre côté de la rue. Avant même de s'enfoncer dans un des innombrables replis de ce labyrinthe, il se retourna, et, faisant

un profond salut:

— Père Caracalla, s'écria-t-il de nouveau, bonne nuit et rêves charmants, s'ils

veulent bien venir!

Après quoi il disparut en chantant à tue-tête cet autre refrain — tout à fait de sa façon, celui-là, par éxemple:

Toto carabo Malgré rats et souris L'avons revu L'avons revu L'avons revu couri l

L'honnête Ambroise était loin de doufer des conséquences terribles qu'al-lait avoir cette reproduct lait avoir cette rencontre avec l'ancien

gardien de la Conciergerie.

Depuis plusicurs mois déjà on aurait
pu s'apercevoir que le farouche amant
de la jolie cantinière n'avait pas toujours sa tête à lui — ce qui expliquait ces gestes désordonnés que venait de remarquer le jeune Tourneuf. Cette nouvelle de la délivrance du soi-